

**Pierre-Jean Le Foll-Luciani, *Les juifs algériens dans la lutte anticoloniale. Trajectoires dissidentes (1934-1965)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, 544 p.**

**Valérie Assan**



Issu d'une thèse de doctorat soutenue en 2013, l'ouvrage retrace l'itinéraire d'une quarantaine de juifs qui s'engagèrent dans la lutte pour l'indépendance de l'Algérie. En revisitant l'histoire des juifs de ce pays à travers le prisme de parcours pour le moins marginaux et dissidents, l'auteur entend restituer toute la complexité des identifications et des appartenances politiques et nationales de la minorité juive de l'ancienne colonie française. Ce travail peut donc être lu à la fois comme une contribution à l'histoire de la lutte anticolonialiste algérienne et comme un nouveau regard sur l'évolution des juifs d'Algérie à l'époque contemporaine.

L'ouvrage couvre la période qui va de 1934 – où se déroule à Constantine un pogrom perpétré par des musulmans sous le regard complice des autorités françaises – à 1962, date de l'indépendance algérienne. Dans la première partie, la démonstration, qui s'appuie sur l'historiographie<sup>1</sup> ainsi que sur les archives du gouvernement général de l'Algérie et des préfectures de la colonie, interroge la catégorie « juifs » construite et utilisée à des fins diverses – notamment électorales – par les acteurs de la société coloniale. La deuxième et la troisième partie du livre retracent les trajectoires biographiques de militants juifs qui ont contribué à l'édification de l'Algérie indépendante. L'ambition de l'auteur, dans l'ensemble de l'ouvrage, est d'identifier les événements, personnels ou collectifs, qui ont conduit certains individus à prendre des chemins de traverse et à rompre avec leur environnement politique. Traquant ces moments clés dans des témoignages

<sup>1</sup> Emmanuel Sivan, *Communisme et nationalisme en Algérie 1920-1962*, Paris, FNSP, 1976 ; Michel Abitbol, *Les Juifs d'Afrique du Nord sous Vichy*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1983 ; Yves-Claude Aouate, « Les Juifs d'Algérie pendant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) », thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Nice, 1984 ; Annie Rey-Goldzeiguer, *Aux origines de la guerre d'Algérie, 1940-1945. De Mers-el-Kébir aux massacres du Nord-Constantinois*, Paris, La Découverte, 2002 ; Jacques Cantier, *L'Algérie sous le régime de Vichy*, Paris, Odile Jacob, 2002.

individuels, l'auteur met en évidence des processus récurrents de ruptures d'identification – avec la France, avec la société coloniale européenne – et d'identifications nouvelles, restituées dans leur temporalité : adhésion au communisme et au sionisme après-guerre, découverte de leur « algérianité », voire d'une arabité revendiquée par certains d'entre eux. L'auteur suit jusqu'à leur terme ces transformations politiques, qui prennent la forme de la participation à l'insurrection algérienne et de l'entrée dans la clandestinité pendant la guerre d'indépendance. Ces choix se payent pour une partie d'entre eux par la prison, la torture, l'expulsion ainsi que la mise au ban de la nation française, voire, parfois, la rupture avec le milieu familial.

Cherchant les racines de l'engagement de cette poignée de juifs en faveur de l'indépendance algérienne, l'auteur les trouve, conformément aux travaux historiographiques antérieurs<sup>2</sup>, dans le traumatisme de la période de Vichy, dont la politique antisémite prit en Algérie un tour particulièrement aigu : abrogation du décret Crémieux par la loi du 7 octobre 1940, mise en œuvre immédiate des lois raciales promulguées en métropole, application d'un *numerus clausus* qui aboutit à l'exclusion de la quasi-totalité des enfants juifs des écoles primaires et secondaires publiques. De manière plus neuve, l'auteur invite à réévaluer le poids des émeutes constantinoises d'août 1934<sup>3</sup> dans les mémoires individuelles et collectives, une « blessure permanente » selon l'écrivain Rolland Doukhan (p. 121). À ce propos, si Pierre-Jean Le Foll-Luciani insiste sur le rôle du colonisateur dans l'éloignement des deux groupes de populations (comme l'ont bien perçu en leur temps les directeurs des écoles de l'Alliance israélite universelle en Algérie), cet événement aurait été, selon lui, à l'origine d'une prise de conscience par certains juifs et musulmans de l'aliénation induite par la situation coloniale, bien davantage que la source d'une détérioration des relations judéo-musulmanes.

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage restitue le bouillonnement politique qui caractérise l'Algérie d'après-guerre, une effervescence à laquelle les juifs participent activement, notamment au sein du Parti communiste algérien (PCA), mais aussi dans d'autres instances, comme le Comité d'action des intellectuels pour la démocratie et la liberté, présidé par l'universitaire catholique André Mandouze, qui s'engage ensuite au Front de libération nationale (FLN). Le PCA exerce une extraordinaire force d'attraction sur les juifs, par son discours égalitariste, antiraciste et antifasciste. C'est alors le seul parti en Algérie qui regroupe des musulmans, des juifs et des Européens. Après avoir adopté de 1943 à 1946 une ligne patriotique française hostile aux nationalistes, il se prononce après-guerre pour un État national demeurant dans le giron de l'Union française, avant de revendiquer clairement l'indépendance nationale. À cet égard, on ne peut qu'être frappé par le fait que certains juifs, comme Henri Alleg ou William Sportisse, se retrouvent, dans leur activité militante, à devancer le virage anticolonialiste du PCA en juillet 1946. Les mouvements de jeunesses communistes

---

<sup>2</sup> Yves-Claude Aouate, *op. cit.* ; Benjamin Stora, *Les trois exils. Juifs d'Algérie*, Paris, Stock, 2006.

<sup>3</sup> Le 5 août 1934 et dans les jours qui suivent, des émeutes musulmanes se déroulent dans le quartier juif de Constantine après un incident mettant aux prises un zouave juif ivre et des musulmans devant une mosquée. Les violences, encouragées par l'inertie des autorités coloniales, font 28 morts (25 juifs et 3 musulmans). Pour une étude récente de cet événement, voir Joshua Cole, « Antisémisme et situation coloniale pendant l'entre-deux-guerres en Algérie. Les émeutes antijuives de Constantine (août 1934) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2010/4 (n° 108), pp. 3-23.

(Union de la jeunesse démocratique algérienne, UJDA) constituent de toute évidence des « lieux d'incubation des mouvements anticolonialistes », au sein desquels les juifs participent « à l'élaboration d'algérianités nouvelles articulées à un projet de société qu'ils espèrent commun au plus grand nombre des habitants d'Algérie » (p. 339). Or, précisément, quelle place les nationalistes algériens musulmans conçoivent-ils pour les juifs dans la nation algérienne à venir ?

Les évolutions et revirements des principaux acteurs politiques en présence – PCA, Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques de Messali Hadj, FLN – sont évoqués avec précision à travers les prises de position officielles, mais aussi au prisme de l'expérience personnelle des témoins, ce qui permet de montrer comment, à l'échelle individuelle, il a fallu faire avec des non-dits et des contradictions, résolus parfois très douloureusement après l'indépendance algérienne. L'utilisation abondante des archives orales, constituées par des entretiens réalisés par l'auteur avec 40 anciens militants, permet de cerner finement comment s'est traduite, pour les juifs anticolonialistes, la radicalisation des contradictions internes au mouvement national et la mise à l'écart progressive des non-musulmans dans le projet national algérien. En effet, si dans l'appel de la Soummam d'août 1956, le FLN invite les juifs du pays à rejoindre la lutte parce qu'il les considère « comme les fils de notre patrie », il s'agit d'une position tactique et nullement d'un choix idéologique profond. C'est pourquoi, on peut se demander si la position de Jacques Lazarus et du Comité juif algérien d'études sociales, consistant à refuser de prendre position collectivement sur le projet indépendantiste, tout en réaffirmant l'appartenance des juifs à la nation française, est un indice de rigidité, voire de soutien implicite au colonialisme, comme le suggère Pierre-Jean Le Foll-Luciani, ou s'il ne s'agit pas plutôt d'un signe de lucidité sur la précarité du sort des juifs. Après l'indépendance de l'Algérie, une minorité d'entre eux restent dans le pays – quelque 20 000 sur 135 000 – comptés parmi les 140 000 Français qui font ce même choix. Comme l'auteur le souligne : « Les anticolonialistes non musulmans vivent ces moments dans l'ambivalence. À contre-courant de la masse des Français d'Algérie, la sortie de la guerre – du moins une fois que l'OAS a cessé de sévir – est à n'en pas douter, pour eux, une libération : elle signifie très concrètement une sortie de la clandestinité, une sortie de prison ou la fin de l'exil. Mais elle est aussi la fin d'un monde. Ce monde colonial, détesté, n'en était pas moins celui dans lequel évoluait leur famille et dans lequel ils avaient construit, souvent dans l'adversité mais aussi dans de banales sociabilités quotidiennes, leurs amitiés, leurs repères, leur tissu affectif. » (p. 450) À l'heure du choix, la situation maritale, l'origine et les convictions du conjoint jouent un rôle décisif. Poussés à adopter le statut de coopérant français, qu'ils refusent le plus souvent, les militants juifs qui restent voient leur situation juridique en suspens jusqu'à la loi du 12 mars 1963 sur le code de la nationalité. Celle-ci prévoit que la nationalité sera accordée automatiquement à ceux qui ont une « nationalité d'origine », définie par leur statut personnel musulman avant l'indépendance. Les juifs et les Européens d'Algérie en sont donc exclus et doivent faire une demande individuelle pour acquérir la nationalité algérienne. Outre le sentiment d'humiliation exprimé par les individus concernés et le sentiment d'être devenus indésirables, la lenteur du traitement des dossiers révèle le peu d'empressement à accueillir la minorité juive dans une Algérie qui s'édifie sur les bases d'une identité arabo-musulmane, gommant aussi au passage la part berbère de son histoire. Le coup d'État

du 19 juin 1965 et la répression qui s'ensuit sonnent le glas de l'espoir, caressé par une partie des artisans de l'indépendance, d'une Algérie plurielle. Cet ouvrage, qui comporte en outre un précieux cahier de photographies, permet de percevoir tout l'intérêt d'une histoire à hauteur d'homme, fondée sur de nombreux témoignages individuels. Les parcours biographiques, d'une grande richesse, livrent toute la complexité et la diversité des subjectivités. L'ambition de montrer que les juifs de l'Algérie coloniale n'ont pas constitué une entité politique homogène est pleinement réalisée. Cependant, on peut regretter que l'auteur n'interroge pas davantage le discours, extrêmement structuré, des militants juifs anticolonialistes, dont on peut penser qu'il comporte nécessairement une part de rationalisation et de reconstruction *a posteriori*. En outre, alors que la position majoritaire parmi les juifs d'Algérie, celle de l'adhésion à la nation française en dépit du traumatisme de Vichy, est ici systématiquement tenue en suspicion comme un signe d'approbation de l'oppression coloniale, on peut se demander dans quelle mesure le choix du communisme et de l'anticolonialisme, par leur universalisme, ne constituent pas d'autres indices de la francisation, voire de l'assimilation des juifs algériens. Ces réserves mises à part, l'ouvrage de Pierre-Jean Le Foll-Luciani constitue une contribution originale et importante à l'historiographie des juifs au Maghreb colonial, un champ de recherche en plein renouvellement.